

DÉLIBÉRATION N°2016.03.03/255

**Autorisation d'emprunt  
pour le financement  
des travaux de réhabilitation  
du Centre des Arts et de la Culture –  
2<sup>ème</sup> tranche**

L'an deux mille seize, le mercredi 9 mars, à 10 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du 29 février 2016.

Présents : 32		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Jacques	BANGOU	1 <sup>er</sup> Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	2 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOH-DELOUMEAUX	14 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Corinne	PETRO	
M. Max	CELIGNY	
M. Justin	DESSOUT	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Audry	CORNANO	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Nadège	THÉOPHILE	
M. Max	CELIGNY	

**Excusés représentés : 2**

Conseillères Communautaires :

Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS  
Pouvoir à M. Georges DAUBIN

Mme Juliana FENGAROL  
Pouvoir à M. José GUIOLET

**Excusés non représentés : 4**

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

M. Fabert MICHELY  
Mme Josiane GATIBELZA

Conseillers Communautaires:

Mme Ketty WALPO  
M. Denis BERNADOTTE

**Absents : 12**

Vice-Président:

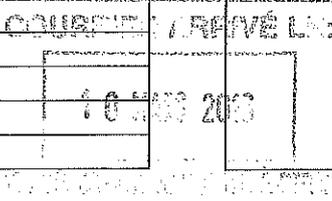
M. Rosan RAUZDUEL (3<sup>ème</sup> Vice-Président)  
M. Dominiquye BIRAS (11<sup>ème</sup> Vice-Président)  
M. Pierre THICOT (15<sup>ème</sup> Vice-Président)

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

Mme Marie-Camille MOUNIEN  
M. Michel RINÇON

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Lise Claude AZEDE  
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO  
M. Chazy CIRANY  
M. Harry DURIMEL  
M. Daniel MARSIN  
M. Patrick SELLIN  
M. Olivier SERVA



Le Conseil Communautaire a désigné *Madame Murielle JABES* en qualité de Secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 en date du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DICTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1<sup>er</sup> janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DICTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;

**Considérant** le rapport du Président ;

Pour le financement d'une opération de réhabilitation lourde du Centre des Arts et de la Culture situé rue des Cités unies à Pointe-à-Pitre (97 110), la Communauté d'Agglomération CAP Excellence est invitée à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 5 958 000€ et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

### Ligne du Prêt 1

<b>Ligne du Prêt :</b>	PRUAM
<b>Montant :</b>	5 958 000 euros
<b>-Durée de la phase de préfinancement:</b>	de 3 à 24 mois
<b>-Durée de la phase d'amortissement :</b>	20 ans
<b>Périodicité des échéances :</b>	Annuelle
<b>Index :</b>	Livret A
<b>Taux d'intérêt actuariel annuel :</b>	<b>Taux du Livret A</b> en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + <b>0.6 %</b> <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
<b>Profil d'amortissement :</b>	<b>Amortissement prioritaire avec échéance déduite</b>
<b>Modalité de révision :</b>	Simple révisabilité
<b>Taux de progressivité des échéances :</b>	Sans objet

**Considérant** l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 4 mars 2016;

Après en avoir délibéré;

**DÉCIDE À L'UNANIMITÉ;**

**ARTICLE 1-** D'autoriser le Président délégataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

**ARTICLE 2-** De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

**ARTICLE 3-** Le Président, le Directeur Général, le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 10 mars 2016



Le Président

Eric JALTON



- Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Pointe-À-Pitre, le 10 MARS 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 10 MARS 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-À-Pitre, le 10 MARS 2016
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 10 MARS 2016
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public, le 10 MARS 2016

▪ Certification de publication sur le site internet, le 10 mars 2016

Le Directeur Général  
Christian GATOUX



